

Marie

Jeudi dernier (15 août), certains de nos concitoyens ont profité de ce jour férié pour « faire le pont ». Savaient-ils seulement pourquoi, le 15 août est férié et ce que signifie l'Assomption ? Les protestants que nous sommes n'en ont aussi souvent qu'une vague idée. Marie, qui est ici concernée, n'étant pas dans nos préoccupations spirituelles, et nous sommes plutôt indifférents- voire exaspérés- par cette piété mariale. Force est de constater que nous ne trouvons aucun texte dans la Bible qui parle de l'Assomption !

Ce matin, et même à défaut de texte sur l'Assomption, je vous propose de nous arrêter sur la figure de Marie, de revenir aux sources de celle dont nous ne parlons qu'à Noël, que nous chantons qu'à Noël... et dont nous avons cependant trois versions du « magnificat » dans notre cantique ! Il est important de partir du Christ pour parler de Marie ; car c'est bien Lui le sujet de l'évangile, c'est bien Lui qui est important, et c'est par Lui que nous connaissons Marie.

Jésus a deux parents terrestre : Joseph et Marie et il a des frères et des sœurs nous disent à plusieurs reprises les évangiles. Ainsi Jésus est totalement homme, dans une famille humaine entière, qui n'a rien de sacrée. Jésus naît et vit dans une famille humaine ordinaire. Pourtant sa naissance n'est pas ordinaire puisque Marie, nous est-il dit, est vierge. Le mystère de cette naissance du Saint Esprit, sera l'objet de bien des débats, de bien des questions, de bien des disputes, de bien des divisions. Pourtant, cette naissance ne prend qu'une petite place dans le nouveau testament : seul Luc en parle explicitement ! Matthieu ne fait que l'effleurer et Marc, Jean, Paul, Pierre... ignorent cette naissance. Quant à nous protestants, fidèles à l'Écriture... et aux conciles œcuméniques anciens, nous confessons, à la suite de Luc et avec le credo : « il est né de la vierge Marie ». Cela ne doit pas être pour nous une simple formule, car il en va de l'incarnation, de la « double nature » de Jésus : humaine et divine ; homme et Dieu à la fois. Par contre l'affirmation de la virginité perpétuelle de Marie ne trouve qu'objection dans les évangiles. Aucun texte ne va dans ce sens. Plusieurs fois il est cité la présence de ses frères et sœurs, fils et filles de Marie et Joseph. Surtout cette virginité perpétuelle porte atteinte à l'amour humain, charnel, entre Marie et Joseph, et vide l'incarnation de son sens.

Ce sont « les évangiles apocryphes », non reconnus dans « le canon » de la Bible, repris par la tradition qui vont être porteurs de l'importance donnée à Marie dès les premiers siècles, donnant matière petit à petit à la piété mariale. Ainsi le récit de « dormition » des évangiles apocryphes, c'est à dire « le dernier sommeil de Marie » où eu lieu, d'après le récit du proto-évangile de Jacques (fin du deuxième siècle) son ascension. On parlera plus tard d'Assomption.

Que dira la Réforme à propos de Marie ?

D'abord, il faut constater qu'il n'y aura pas débat sur Marie à la Réforme. C'est le Salut qui est au cœur de la Réforme. La place de Marie n'est pas fondamentalement contestée. Luther commentera le Magnificat, priera l'Ave Maria... ne rejettera pas le titre de « Mère de Dieu » donné à Marie, pas plus que Calvin.

En ce qui concerne l'Ave Maria, qui reste pour nous un des signes de la piété catholique les plus marquant de notre différence, il faut préciser que Luther, avec les chrétiens de son époque, le priait, mais dans sa version évangélique, reprenant deux versets de l'évangile de Luc :

- Luc 1/28 : où l'ange vient annoncer à Marie qu'elle sera enceinte ;
- Luc 1/42 : où Élisabeth, la cousine de Marie, s'adresse à Marie.

Luther refusera l'adjonction : « *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort* », final que l'Église romaine rajoutera et officialisera en 1568, et que les Églises orthodoxes ne reprendront pas non plus. Luther refusera aussi cette piété répétitive, comme une ritournelle de cette prière.

En ce qui concerne l'Immaculée conception et l'Assomption, c'est plus tard, assez récemment que l'Église les reconnaîtra comme « dogme de foi » de l'Église (dogme, c'est-à-dire : point fondamental et incontournable de la doctrine).

L'immaculée conception de Marie : c'est en 1858 que le pape promulgue que Marie : « *par une grâce et une faveur singulière de Dieu est préservée intacte du péché dès sa naissance* ». Ce dogme sera rejeté par les autres confessions, n'ayant pas de fondements bibliques et risquant de faire croire que Marie est sauvée en dehors de la grâce du Christ.

L'Assomption de Marie : c'est le 1^{er} novembre 1950 que le pape Pie XII confère à l'Assomption le titre officiel de dogme de l'Église. Que dit exactement ce dogme ? Que Marie, déjà préservée du péché depuis sa naissance, a été également préservée « *de la corruption du tombeau* » et comme son fils « *après avoir vaincu la mort a été enlevée au ciel pour y resplendir comme reine* ». La marge est alors très faible pour que Marie ne devienne co-rédemptrice c'est à dire Sauveur à égalité avec le Christ.

Alors que retenir de tout cela pour nous protestants aujourd'hui ?

Trois versets me semblent pouvoir nous guider pour que Marie garde sa vraie place.

1 – Luc 1/38 : ou Marie répond à l'ange : « *je suis la servante du Seigneur* ». Cette réponse nous permet de la garder au sein des « témoins de la Bible », avec cette unique mission d'accueillir en elle le Christ.

2 – Galates 4/4 : « *Dieu a envoyé son fils né d'une femme et assujetti à la loi* ». C'est ici l'affirmation par Paul de l'incarnation : Jésus ayant totalement la condition humaine et donc ne pouvant pas se soustraire à la loi. À fortiori, tous ceux qui voudraient faire de Marie une femme « à part », à cause de sa virginité et d'avoir donné naissance au Christ, nous entraîne sur des chemins de traverse, douteux. Marie est femme parmi les femmes, afin que Jésus soit homme parmi les hommes.

3 – Actes 1/14 : c'est juste avant la Pentecôte. Les disciples se retrouvent à Jérusalem : « *tous, unanimes, étaient fidèles à la prières avec les femmes, dont Marie, la mère de Jésus et avec les frères de Jésus* ». Ce passage est particulièrement important parce qu'il nous montre Marie au milieu des disciples avec toute sa famille... non pas à part ! Marie, mère de Jésus, fait partie comme croyante de cette « Église » avec tous les autres croyants... et nous ! Or, la piété à Marie que nous retrouvons avec particulièrement de force, à l'occasion de cette fête de l'Assomption, fait de Marie une sorte de « mère universelle », une vierge qui contemple l'Église sans en être vraiment et devient médiatrice entre le croyant et Dieu.

Quelle conclusion pour nous aujourd'hui ?

Dans le dialogue œcuménique aujourd'hui, il est important pour nous protestants de connaître clairement ce que signifie ces dogmes catholiques concernant Marie et de pouvoir dire notre différences, sans nous laisser entraîner sur des chemins de traverse, tout en gardant une image positive de Marie servante du Seigneur.

Un point encore, vous le savez tous : on caricature souvent les protestants en disant qu'ils « ne croient pas en Marie ». Disons-nous bien que la foi catholique officielle ne croit pas non plus en Marie. De même que toute la chrétienté, nous croyons en Dieu seul : Père, Fils et Saint Esprit !

Piété et foi sont deux choses distinctes. Luther dans son commentaire sur l'Ave Maria écrira : « *Jamais personne ne doit mettre sa confiance, ni son assurance en la mère de Dieu et en ses mérites. Il ne faut louer et aimer la mère de Dieu qu'en tant qu'elle a reçu de Dieu ces biens, par pure grâce, sans aucun mérite, ainsi qu'elle le confesse dans le magnificat* ».

À Dieu seul la gloire aimaient à dire les réformateurs. Que Marie de Nazareth reste pour nous notre sœur dans la foi, servante du Seigneur. Amen !

Daniel Martel, 18 août 2024.